



# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>ts</sup>: Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.  
HORS-DU DÉP<sup>ts</sup>: — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.  
RÉCLAMES — ..... 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de: Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS		ARRIVÉES A							CAHORS		MONTAUBAN			TOULOUSE
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Montaub.	Arrivées	Dép. p <sup>r</sup> Cahors	Dép. p <sup>r</sup> Toulouse	(Arrivée)
10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin.	6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin.	8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m.	Midi 18 <sup>m</sup>	3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s.	Midi 36 <sup>m</sup>	11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s.	9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m.	4 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m.	7 <sup>h</sup> 56 <sup>m</sup> m.	9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s.	2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir.
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	•	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —

Train de foire: Départ de Libos à 6<sup>h</sup> 50<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 8<sup>h</sup> 56<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 30 juin.

### REVUE DE LA PRESSE DÉPARTEMENTALE

La presse départementale offre pas mal d'intérêt cette semaine. Comme nous voulons que les lecteurs du *Journal du Lot* soient au courant de tout ce qui s'écrit ailleurs, nous continuerons de passer en revue les divers journaux de la ville et des arrondissements en citant les articles qui nous sembleront dignes de leur attention.

Voici d'abord l'*Echo du Quercy* qui ne peut pas comprendre, — nous sommes de son avis, — que les républicains avancés veuillent manger tout le gâteau électoral sans laisser la moindre part aux républicains modérés, ce qui est absolument impolitique.

Nos sénateurs dit l'*Echo* continuent leur politique d'exclusion contre ceux qui ne partagent pas leurs sentiments. Ils veulent faire triompher leurs préférences en obstruant le chemin aux républicains modérés.

Dès lors, nous ne voyons pas pourquoi le parti libéral, tiendrait compte des circulaires et des manifestes en 14 articles que les deux sénateurs adressent aux électeurs? MM. Béral et de Verninac méconnaissent ce parti en éloignant de toute participation préparatoire les hommes qui lui appartiennent.

Le parti libéral n'a qu'à le leur rendre. Nous ne saurions trop recommander aux républicains qui partagent nos convictions, de demeurer sourds à toute avance qui pourrait leur être faite par les faiseurs de comités: ce serait abdiquer entre leurs mains les droits du vote individuel; ce serait leur abandonner le choix des candidats, les mettre en demeure de substituer leur opinion à celle de leurs mandants.

Nous ne discutons pas à MM. Béral et de Verninac le droit d'en appeler à leurs partisans par des moyens que ceux-ci trouveront quand même à leur goût; mais puisqu'ils se croient assez forts dans le département, pour jouer sur leur nom le succès de leur parti, nous pouvons avoir la prétention de supposer que les libéraux peuvent en faire autant.

Les républicains modérés sauront se rallier à une liste de candidats qui pour ne pas émaner de M. Béral et être sanctionnée par les comités n'en représentera pas moins les principes démocratiques.

Le *Réformateur* dans ce style doctoral dont il a le secret, écrit:

Depuis quelque temps, il n'était question dans notre ville que de l'apparition prochaine d'un nouveau journal, qui a été annoncé par une circulaire, que, quant à nous, nous n'avons pas reçue.

Elle contient un programme politique que le public appelle: profession de foi de M. Calmon; donc, ajoute-t-il, M. Calmon père et ses amis veulent être représentés à la Chambre dans la personne de M. Calmon fils.

Ces prétentions de M. Calmon n'étonnent personne et le raisonnement du public nous semble logique.

Mais, d'un autre côté, nous devons faire observer que ce même public trouverait mauvais que le candidat, républicain libéral, n'allât pas lui-même développer son programme au sein de la réunion des délégués cantonaux républicains.

S'il en était autrement, le suffrage universel pourrait s'étonner qu'on ne lui fournit pas les explications auxquelles il a droit.

Nous osons espérer qu'aucun candidat républicain ne lui fera une pareille inconvenance.

Passé encore que le *Réformateur* trouve très irrévérencieuse la conduite de M. Calmon qui ne lui a pas demandé conseil pour sa circulaire; mais que ce brave journal, dévoué corps et âme à MM. Béral et Verninac, veuille exiger de tout candidat républicain libéral qu'il participe à l'étranglement du suffrage universel dans les con-

grès inquisitoriaux organisés par ces MM., Ah! non, par exemple; leur respect pour les électeurs leur défend ce crime là. C'est au grand soleil, en face du corps électoral tout entier qu'un candidat, vraiment libéral, doit « fournir les explications auxquelles le suffrage universel a droit »

Voilà pourquoi M. Calmon a fondé un nouveau journal dans lequel il se tiendra en relations constantes avec tous ses électeurs, et leur développera périodiquement son programme.

C'est la vraie manière républicaine celle-là; tout le monde en conviendra, excepté le *Réformateur*.

Le *Républicain du Lot*, nouveau « diable boiteux », nous révèle lesembarras des réactionnaires dont il a surpris, paraît-il, les secrets de « cuisine ». Voyons ça:

Si le *Courrier* ne parle pas de la cuisine électorale des réactionnaires, c'est parce que cette cuisine ne vas pas, tant s'en faut.

Vous connaissez la difficulté. Il s'agit de mettre l'aigle et le lys dans la même casserole électorale. La casserole est petite, l'oiseau est gros, il n'y a pas assez de place pour la fleur assaisonnante.

Voici ce qui se passe:

Les légitimistes disent aux bonapartistes: voyons, messieurs, vous êtes un parti sans chef, un parti sans espoir pour le moment; sur 4 candidats prenez en deux, c'est assez. Et ils ont raison.

Les bonapartistes disent aux légitimistes: voyons, messieurs, vous êtes un parti sans racines dans le pays; si vous avez des chefs, vous n'avez pas de soldats; vous ne disposez pas de 1,000 voix dans le département. Nous vous accordons un demi candidat; ce doit être assez pour vous. Et ils ont raison. Jusqu'ici chacun tient bon; il sera curieux de voir qui cédera.

Vous comprenez maintenant pourquoi le *Cour-*

rier ne parle que de la République et des républicains. Pour faire diversion à ses chagrins, il tombe sur nous. Chacun fait ce qu'il peut.

Le *Courrier du Lot* affirme que les conservateurs affronteront la lutte électorale avec une seule liste. Nous prenons acte de cette fière déclaration:

Une seule bannière doit flotter et flottera aux élections de cette année dans le Lot, celle ou seront écrits en grosses lettres ces mots: Haine à la République, confiance dans le peuple.

Les petites ambitions personnelles devront s'incliner et s'inclineront devant le devoir de ne former qu'une seule liste.

Et les républicains doivent bien se convaincre d'ores et déjà qu'ils ne verront pas de listes accessoires se dresser à côté de celle qui sera la massue pour les avortons politiques et les médiocrités notoires qui doivent, paraît-il, soutenir la République dans notre département.

Nous n'aurons qu'une liste, Messieurs.

Comme on le voit, il est très intéressant pour le moment, de suivre de près la presse départementale. Nous ne faillirons pas à cette tâche.

Un républicain conservateur.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 27 juin.

La Chambre passe à la discussion du budget des dépenses. Il est entendu que la discussion du budget des recettes est réservée.

Les budgets de dépenses du ministère de la justice, de la Légion d'Honneur et de l'imprimerie Nationale sont adoptés.

Le budget de dépenses de l'intérieur est adopté pre-que sans débats sauf pour l'article 17 (dépenses secrètes) dont M. Carret demande la suppression. Ne s'attendant pas à soutenir son amendement aujourd'hui, M. Carret demande le renvoi de la discussion à lundi. Le renvoi n'est pas prononcé et les articles sont adoptés.

L'étonnement de la galerie se changeait en stupéfaction. Animées d'une curiosité qui atteignit au paroxysme, toutes les prunelles croisaient leurs feux sur le policier. Un silence souverain régnait. Si l'imprévu de la situation ne les eût taries sous ses lunettes, vous eussiez entendu filtrer les larmes de Charles Mazerolles.

Vidocq se dirigeait lentement vers le canapé. En le sentant venir plutôt qu'il ne le vit, l'intendant Jacques Lebrun, lequel, durant tout ce qui précède, n'avait cessé de rester écrasé dans l'hébètement absolu qui le rendait indifférent au drame dont les différentes scènes se succédaient autour de lui; l'intendant Lebrun, disons-nous, récidiva le grondement avec lequel il avait, un instant auparavant, accueilli l'approche de Coco Lacour, — le grondement, plein de courroux et de menace, du fauve qu'on dérange sur sa proie ou qu'on inquiète en son repaire.

Le chef de la brigade de sûreté n'en parut prendre aucun souci. Il posa la main sur l'épaule de l'ancien soldat et le flattant de la voix ainsi qu'on caresse un chien de garde dont on redoute d'être mordu:

— Tout beau! fit-il. Tout beau, dragon! Ne grondons pas aux camarades! Du diable si l'on a l'intention de faire du mal à ta maîtresse!

Il se pencha, et, avec des précautions infinies, comme s'il craignait de réveiller le corps à jamais endormi dans la nuit du trépas, il souleva doucement le drap qui le couvrait. Ce drap, retiré, permit de voir la figure de la morte. Cette figure ressortait en pâleur sur le coussin sombre que lui faisait l'opulence de ses cheveux. L'âge n'en avait ni tordu, ni altéré, ni amolli les lignes régulières et nobles. Seulement, à la hauteur de la gorge, le sang coagulé qui avait coulé d'une blessure formait un collier d'un rouge noirâtre, et les lèvres entr'ouvertes pour jeter un cri de détresse, les prunelles dilatées comme si elles avaient aperçu

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

20

## LA BELLE LIMONADIÈRE

PREMIÈRE PARTIE

LE MEURTRE DE LA RUE DES MAÇONS

VIII

LA RÉVÉLATION DU COFFRET.

Celui-ci mesurait environ trente-cinq centimètres carrés. Il était en acier bruni et façonné, avec ces oppositions de tons imitant l'émail, et ces floraisons d'arabesques dont, de nos jours, les ouvriers artistes de Plombières-en-Vosges semblent avoir retrouvé le secret. L'ex-limonadière en avait fait emplette à son passage à Bruxelles, — lors de son voyage en Belgique à la suite des événements de thermidor, — sur cette place, de l'Hôtel-de-Ville où les brocanteurs brabançons étalent à même sur le pavé, un assortiment d'antiquailles, parmi lesquelles il n'est point rare de rencontrer quelque merveille. Celle-ci avait sans doute appartenu à une grande dame espagnole de séjour dans les Flandres pendant l'occupation; car, au milieu d'armoiries à moitié effacées qui entouraient la poignée, on déchiffrait cette signature avec ce millésime: Esteban Numez, — 1580, — Servilla.

En soulevant l'objet pour le transporter sur une console voisine, Vidocq le regarda — machi-

nalement. Ce regard s'alluma aussitôt. Il devint fixe et tomba en arrêt sur la cassette, dont il dévora — avec une sorte d'anxiété croissante — jusqu'aux moindres détails d'ornementation. Le policier n'acheva pas son mouvement vers la console, et on l'entendit murmurer:

— Pas possible!... J'ai la berlue!...  
— Qu'est-ce donc? s'informa le procureur du roi...

La préoccupation du chef de la brigade de sûreté était telle, qu'il ne prit point garde à la question du magistrat. Il marcha vers la fenêtre, éleva le coffret en pleine lumière, et le tourna, le retourna, l'examina sur toutes ses faces:

— Non, disait-il entre ses dents, non, morbleu! je ne me trompe pas! Ce n'est pas une ressemblance! C'est le même!... Je reconnais l'écusson à demi disparu, — et voici la poignée en forme de serpent! Voici la date! Voici le nom de l'homme et le nom de la ville!

Son agitation s'exagérait dans des proportions singulières. Il s'adressa aux fils de la victime, et, d'une voix que le trouble changeait:

— Messieurs, interrogea-t-il, l'un de vous saurait-il m'apprendre depuis quelle époque à peu près cet objet se trouvait en la possession de la feue dame?

— Cet objet? grommela l'officier, hum! hum! hum! pour ma part, que le tonnerre m'écrase si je ne le lui ai pas toujours vu!

L'avoué ajouta:

— Elle m'a dit maintes fois l'avoir acheté à l'étranger, pendant une excursion, en 1792 ou 1793...

Puis, soupirant:

— Quand on songe qu', hier encore, il était plein à déborder des choses les plus précieuses! — Ne se fermait-il pas, continua Vidocq, avec une petite clef forgée en manière de trèfle?

rent les deux frères avec un ensemble parfait. Mais comment pouvez-vous savoir?...  
— Voilà cette clef, fit le commissaire de police: Nous l'avons ramassée dans le cabinet noir. L'assassin l'avait prise probablement, dans la poche de la défunte avec celle du coffre-fort.

Le chef de la brigade de sûreté allongea les doigts avec empressement:

— Donnez-moi cette clef! Donnez, que je l'examine!

Sa main tremblait. Le commissaire fut obligé de l'aider à introduire la clef, — ouvragée excentricquement, — dans la serrure qui se dérobait au milieu d'une touffe d'ornements. L'une jouait facilement dans l'autre.

— Alors, pensa tout haut Vidocq, allons, décidément, il n'y a plus à douter!...

M. de Bergonie ouvrit la bouche pour poser une nouvelle interrogation. Mais le juge d'instruction le retint en le poussant du coude:

— Chut! lui souffla-t-il dans l'oreille. Laissons, s'il vous plaît, parler cette émotion. Nous aurons notre tour tout à l'heure.

L'émotion, en effet, était d'une éloquence puissante chez cet homme dont la physiologie affichait, depuis des années, une jovialité épaisse qui lui servait comme d'un masque. Pour le moment, cette émotion tournait à l'ahurissement. Le policier se trouvait immobile auprès de la console sur laquelle il avait déposé le coffret. Ses yeux demeuraient rivés sur celui-ci. Un cercle noir se traçait sous ses paupières; sa joue se décolorait peu à peu, et la sueur poissait sur son large front, qui prenait, par endroits, une teinte plombée. En face de cette attitude, la surprise de l'assistance augmentait de minute en minute...

Soudain, d'un brusque mouvement, Vidocq secoua sa stupéur, et, se redressant avec un geste résolu:

— Il faut que je voie le cadavre, prononça-t-il gravement.

Le budget de dépenses du ministère des affaires étrangères est ensuite adopté, ainsi que celui des postes et télégraphes.

M. Delaporte, ayant demandé le renvoi à lundi du budget de la guerre, le renvoi est accepté par le gouvernement.

Ici se place un incident. Au moment où M. le président Floquet allait lever la séance, un monsieur, atteint d'aliénation mentale, se lève d'une des tribunes du premier rang, tire un discours de sa poche et en donne lecture. Il est aussitôt expulsé de la tribune.

**Informations**

M. Grévy partira pour Mont-sous-Vaudrey vers le 15 juillet. Il reviendra au commencement d'octobre.

Le *National* annonce que, par suite de son état de santé, le contre-amiral Lespès a demandé à rentrer en France. Il quittera l'escadre de Chine dans six semaines.

Le dernier courrier de l'Indo-Chine apprend que quelques soldats de la légion étrangère et du bataillon d'Afrique à Kelong ont déserté pendant l'armistice, mais qu'ils ont été mal reçus par les Chinois.

Paris, 29 juin.

La mise sous séquestre, dans le port de Marseille, d'un bâtiment italien appartenant à la Compagnie de navigation italienne, a fait naître un incident diplomatique entre la France et l'Italie.

Paris, 29 juin.

Si, comme tout le fait prévoir, la discussion du budget est terminée samedi à la Chambre, la commission des finances du Sénat compte se réunir tous les jours de la semaine prochaine de façon à ce que le rapport général de M. Edouard Millaud soit déposé au plus tard lundi, 13 juillet.

La discussion publique pourrait commencer jeudi 16 et se terminer mardi 21.

Dans ces conditions, les Chambres se sépareraient le 25 juillet.

Le Ministre des finances a exposé au dernier conseil des ministres les raisons qu'il avait fait valoir devant la commission du budget contre l'amendement relatif à la suppression de l'impôt sur le papier. Le gouvernement inclinerait toutefois à favoriser l'adoption d'une taxe unique pour les diverses catégories de papiers. Dans la pensée du ministre des finances, cette taxe pourrait être fixée à 5 fr. 20. — Le conseil a discuté en dernier lieu la proportion de loi aux termes de laquelle les bulletins de vote seraient enfermés dans des enveloppes spéciales. Le gouvernement est favorable au principe de cette proposition; mais il doute qu'elle puisse être appliquée lors des prochaines élections générales.

l'éternité dans l'éclair du dernier coup de couteau donnaient, à celle qui avait été la belle limonadière du café de l'Echelle un aspect effrayant et sinistre.

Vidocq la considéra longuement. Son teint était devenu couleur de cendre comme devient la peau des serpents effrayés. Ses lèvres blémisaient et frémissaient. Une larme obscurcissait le bleu aigu de ses yeux démesurément écarquillés. Tout le monde le contemplait avec une compassion réelle...

Rien n'était plus remarquable, en effet, que le spectacle de la passion chez ce *mouchard* que son passé et son métier devaient avoir cuirassé à triple airain contre toute sensibilité. Aussi Coco Lacour et le père Yvrié eux-mêmes ressentaient-ils ce que notre maître Balzac appelle : « Une révolution d'entrailles. »

A la fin, le policier abaissa avec un soin pieux les paupières du cadavre. Puis, étendant le bras au-dessus avec une solennité d'accent et une énergie d'expression qui firent courir un frisson dans toute la chambre :

— Repose en paix, pauvre créature ! On te vengera, nom de D... ! Je veux bien retourner au pré (baigne) et y être *gerbé à bioque* (condamné à perpétuité) si celui qui t'a mise en ce pieux état n'est pas *paumé marron* (pris en flagrant délit) par la patte que voici, et ne finit point ses jours, à quatre heures, en pleine santé, fauché et racourci par Sanson, en place de Grève !

**L'ACCUSATION DU TESTAMENT**

L'incident était si subit, si extraordinaire et si inattendu que chacun, dès l'abord, en demeura saisi. Magistrats, agents, domestiques, ils restaient là, plantés comme des points d'interrogation, autour du policier, debout près du cadavre. On le regardait, on l'écoutait, ainsi qu'on voit et

**L'affaire Marchandon.** — Aujourd'hui comparait devant la cour d'assises de la Seine, le nommé Charles Marchandon, qui assassina, à Paris, le 16 avril dernier, M<sup>me</sup> Cornet, femme d'un riche filateur des Indes françaises.

L'accusé Marchandon est originaire de Nanpble-le-château (Seine-et-Oise).

Il est âgé de 22 ans.

Son casier judiciaire n'est pas absolument vierge. On y relève, en effet, trois condamnations, dont une par contumace et les deux autres à 3 mois et 13 mois de prison pour vol.

On se rappelle dans quelles circonstances l'assassinat de M<sup>me</sup> Cornet fut découvert.

Dans la nuit du 16 avril dernier, le concierge de la rue de Séze, dont la loge se trouve au-dessous de la chambre qu'occupait M<sup>me</sup> Cornet, fut réveillé brusquement par un bruit sourd qui semblait provenir de l'appartement de la victime. Inquiet et supposant que M<sup>me</sup> Cornet était indisposée, le concierge alla réveiller la cuisinière de la victime, et tous deux forent sonner à l'entrée principale. Ne recevant pas de réponse et ne percevant aucun nouveau bruit, il se retirèrent.

Le lendemain matin, la cuisinière fut étonnée de pouvoir entrer sans difficulté dans la cuisine qui n'était plus fermée comme la veille par le verrou intérieur. Sa surprise fut extrême quand elle aperçut des obligations, éparées sur un buffet. Affolée, elle eût la pensée qu'un crime avait dû se commettre et fut quérir précipitamment un ami de la famille Cornet, auquel elle fit part de ses craintes.

Lorsqu'au retour de ces deux personnes qui se firent assister d'un gardien de la paix, on eût fait ouvrir la porte par un serrurier, un spectacle affreux s'offrit aux regards des personnes présentes. M<sup>me</sup> Cornet était étendue au pied de son lit, baignant dans une large flaque de sang. Son corps n'était vêtu que d'une chemise et d'une camisole de flanelle. Les artères carotides et les veines jugulaires étaient tranchées.

La mort avait dû être foudroyante. Les soupçons se portèrent sur un valet de chambre que la victime avait pris la veille à son service.

Le lendemain du crime, la police de sûreté arrêta Marchandon à Compiègne, au moment où il allait se mettre à table avec sa maîtresse.

Après avoir commencé par nier, Marchandon pressé de question se décida à avouer qu'il était seul auteur de l'horrible crime qui l'amène sur les bancs de la Cour d'assises.

Vu la longueur prévu des débats au cours desquels plus de cinquante témoins seront entendus, deux audiences seront consacrées à cette affaire.

La lettre suivante de Marchandon, a été lue à une des audiences.

Ma pauvre Jeanne,

Je suis vraiment heureux de savoir que tu

qu'on entend agir et parler en rêve. Mais, aussitôt qu'il se fut tu, il y eut un tumulte de chuchotements. Coco Lacour se pencha à l'oreille du sieur Yvrié :

— Ah çà ! murmura-t-il, est-ce que le patron est *toqué*, ou bien est-ce un *godan* (une mystification, une attrape) qu'il monte aux imbéciles ?

L'officier de paix repartit sur le même ton : — Méfiance qu'il se fiche de nous !... Un coup de théâtre mitonné !... Histoire de faire du sentiment !... A moins que ce ne soit un plan !...

— Oui, ajouta le subalterne, un plan qu'il tire, — un plan... de carottes !...

Puis, baissant la voix davantage : — C'est égal, c'est plus fort que de jouer *Manlius*... Talma est dégotté !... J'ai failli y aller de mon pleur, tout à l'heure, au moment de la grande tirade !...

— Et moi aussi... C'est à dire, non... Je suis enrhumé du cerveau ! riposta l'officier de paix, dont la paupière était encore humide !...

De leur côté, Charles et Alexandre Mazerolles accablaient à l'envi Vidocq de questions :

— Vous connaissiez donc notre mère ?

— Comment l'avez-vous connue ?

— Où ?

— Quand ?

— Pendant combien de temps ?

— Dans quelles circonstances ?

Le procureur du roi et le juge d'instruction intervinrent à leur tour :

— Vidocq il faut vous expliquer... — Vous allez, j'espère, nous apprendre... Le policier fit un effort : ses traits reprirent leur assiette ; son accent retomba au diapason ordinaire ; l'ouragan, — larmes et éclairs, — qui avait passé dans ses yeux, s'apaisa sous la tension d'une volonté énergique :

— Messieurs, répondit-il aux membres du par-

es libre enfin. Fais ce que tu pourras pour être heureuse ; le bon Dieu ne te quittera pas.

Que je regrette aujourd'hui tout ce que j'ai fait ! J'aurais dû travailler et rester honnête homme, et avec le peu que j'aurais gagné, nous aurions pu vivre tranquilles. Je suis bien malheureux de voir que je n'ai plus personne pour m'encourager.

Enfin, ma pauvre Jeanne, je compte sur toi et je pense que tu m'écriras de temps en temps.

Tu m'enverras une chemise, quand tu viendras à Paris, et un mouchoir. Je n'ai pas besoin d'autre chose, car je ne pourrai pas m'en servir, tu y joindras le vieux démeleir et envoie le tout par le commissionnaire à la Conciergerie, car je suis à Mazas pour quinze et vingt jours encore. C'est dans les premiers jours de juin que je passe aux assises.

Si tu n'es pas trop gênée, mets-moi en m'envoyant le paquet, une pièce de vingt sous ; mais ne te prive pas. Prends courage, ma pauvre Jeanne.

Si tu restes à Compiègne, aie soin de mes petits poulets et de mes oiseaux.

Le juge m'a parlé comme un père à son enfant, il m'a rappelé les souvenirs de mon enfance. Oui, c'était bien beau tout ce qu'il m'a dit : on ne pouvait pas dire des paroles plus touchantes ; elles sont gravées et ne s'en iront qu'avec mon dernier souffle.

Ah oui, nous avons été bien heureux dans notre petite maison ! Mon jardin et mes pauvres bêtes que je soignais tant, tout cela n'est plus qu'un rêve ; je ne les reverrai plus.

Si tu veux, quand tu seras en liberté, va voir ma mère, console-la et dis-lui bien que je l'ai aimée et que je l'aime toujours.

Ma pauvre mère, mon pauvre frère, et toi, ma pauvre Jeanne, je vous embrasse tous de tout mon cœur. Un gros baiser qui ne s'effacera jamais.

Ton Charles que tu as tant estimé. Adieu, pour toujours, ma petite Jeanne chérie. Celui qui t'aime et qui ne t'oubliera jamais.

CHARLES MARCHANDON

**La condamnation à mort.**

Après une courte délibération le jury rapporte un verdict affirmatif sur toutes les questions et met sur les circonstances atténuantes.

La cour prononce la peine de mort. Marchandon s'évanouit, les gardes l'emportent.

**L'appel des engagés conditionnels.**

Les dates des opérations du prochain appel des engagés conditionnels d'un an, ont été définitivement arrêtées ainsi qu'il suit :

1<sup>er</sup> juillet au 14 août. — Dépôt des demandes à la préfecture.

17 août. — Examen écrit à huit heures du matin.

18 août. — Envoi des états nominatifs des demandes d'admission par les préfets au ministre de la guerre.

27 août. — Envoi au ministre du classement des candidats d'après l'épreuve écrite.

10 septembre. — Commencement des examens oraux.

10 octobre. — Envoi au ministre du classement des candidats d'après l'épreuve orale.

quet et aux deux fils de la défunte, daignez excuser un mouvement dont je n'ai pas été le maître en retrouvant dans la victime du crime de cette nuit une personne avec laquelle le hasard m'avait mis en rapport à une époque des plus heureuses de ma vie : l'époque où je pouvais être reçu sans honte dans l'intimité des honnêtes gens... A cette époque, madame Mazerolles m'avait témoigné un intérêt dont je lui conservais, dans un coin de mon cœur, la plus vive reconnaissance...

L'ainé des héritiers interrompit : — Ma mère ne tenait-elle pas alors le café de la rue de l'Echelle ?

— Je vous demande pardon, capitaine : elle voyageait à l'étranger, en Belgique. Nous nous rencontrâmes à Bruxelles. Elle venait justement de faire l'acquisition du coffret que voici, — de ce coffret dont je ne sais plus quelle particularité avait gravé dans ma mémoire la physionomie peu commune, et dont la vue seule a suffi pour réveiller mes souvenirs...

— Ah ! fit Charles Mazerolles, ah ! c'est cet objet qui ?...

— Trente années se sont écoulées depuis cet épisode de ma jeunesse. Mon existence... tourmentée m'avait empêché de revoir la voyageuse de Bruxelles. Son nom même s'était effacé de mon esprit. Je l'appelai : *ma bienfaitrice*... Puis voilà que tout à coup, comme cela, sans crier gare, les exigences du métier me placent en face de son cadavre... Vous comprenez le bouleversement. On a beau ne pas avoir d'une entière blancheur le feuillet de son casier judiciaire ; le grand ressort n'est pas cassé, la petite bête n'est pas morte, — et quelque chose fait tic-tac sous la carte de la Préfecture que nous portons sur la poitrine, dans la poche gauche de notre habit...

— En attendant, s'exclama le capitaine, vous oubliez de nous édifier sur la nature des relations qui ont pu exister entre vous et votre bienfai-

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

**CHRONIQUE ÉLECTORALE**

THÉÂTRE DE CAHORS

Vaudeville radical en un tableau.

Eh bien, vrai, si les organisateurs du meeting de samedi sont satisfaits de leur soirée, c'est qu'en vrais philosophes, ils savent se contenter de peu.

Jamais, au grand jamais nous n'avons vu réunion populaire plus indifférente, plus glaciale.

Pas un élan, pas une seconde d'entraînement patriotique. Rien, rien, que la parole somnolente du président se perdant dans la salle... comme la goutte d'eau tombant de la voûte se perd dans la grotte sombre.

Nous étions environ 500 dans cette salle de comédie, transformée en véritable nécropole. A peine autant de spectateurs qu'en attirent les mauvaises troupes lyriques de passage. C'était navrant !

De temps à autre une porte s'entrouvrait sur la scène et par la fente, le nez d'un des membres du comité émergeait, considérant l'enceinte avec inquiétude et disant :

— « Attendons que les banquettes se remplissent. »

Et les banquettes ne se sont pas remplies et le poulailler est resté vide.

Force a été pourtant d'ouvrir la séance.

Huit flambeaux portés par le machiniste du théâtre, marchant à pas comptés, précédant l'entrée solennelle des membres du Concile...

Il aurait fallu à ce moment un *tremolo* de contre-basses. Cela manquait.

Ils sont une douzaine qui se disposent automatiquement autour de plusieurs tables. La scène représente le salon rococo des mélodrames du vieux répertoire. Nous eussions préféré la salle d'auberge du *Courrier de Lyon* ; c'eût été mieux en situation ; mais on ne pense pas à tout.

M. le docteur Relhié, occupe le fauteuil présidentiel. Republicain « éprouvé, » ami dévoué de Gambetta qui le lui rendait bien, le président de la réunion est un des hommes qui honorent le plus son parti par son esprit concentré, son caractère énergique et

trice !... Le policier mit franchement ses yeux dans les yeux de l'officier :

— Monsieur Mazerolles, répliqua-t-il avec une fermeté froide, mon passé n'appartient qu'à moi et à mes supérieurs... Si ceux-ci jugent à propos de m'interroger sur ce point, je saurai quels détails leur donner... Pour les autres, bernique ! Le bureau est fermé ! Revenez la semaine des quatre jeudis.

— Cependant, sacrebleu ! insista le capitaine, nous avons le droit de savoir...

— Certainement, glapit l'avoué, nous sommes les héritiers, les fils !...

M. de Bergonde s'interposa : — Messieurs les fils, dit-il, permettez-moi de vous rappeler qu'il n'est point convenable d'élever autant la voix dans une chambre où il y a une morte.

Ensuite, se tournant vers le chef de la brigade de sûreté :

— Vidocq, vous vous rendez demain à mon cabinet, au parquet. Nous aurons à causer ensemble.

Le policier s'inclina. Le procureur du roi poursuivit :

— Vous pouvez vous occuper maintenant, de la rédaction de votre rapport.

— Si vous m'y autorisez, monsieur, je désirerais visiter auparavant certaines parties de la maison.

— Soit.

M. de Bergonde fit signe à l'un des valets de pied :

— Conduisez les agents où ils voudront aller.

Mais Vidocq, remerciant du geste :

PAUL MAHALIN.

(A suivre.)

réfléchi, la simplicité de ses manières et son désintéressement reconnu. Le sympathique docteur partage ses loisirs entre la chose publique et les travaux agrestes, et les indigènes d'Hautesserre, en voyant cet homme calme, passer auprès d'eux le meilleur de son temps, répètent à l'envi : « En voilà un au moins qui n'est pas ambitieux ! »

A cause, évidemment, de toutes ces qualités que chacun se plaît à lui reconnaître, M. Relhié n'est pas porté sur la liste de MM. les sénateurs du Lot, ce qui ne l'empêche pas, en homme de devoir, d'accomplir sa tâche jusqu'au bout et de demander des remerciements, oui, des remerciements pour ceux-là mêmes qui ne l'ont pas honoré de leur choix. Est ce de l'ironie de sa part...

Mais n'anticipons pas. Le silence des auditeurs redouble. M. le président va parler, il parle.

Sa voix n'a pas de ces tonalités éclatantes et variées qui réveillent en sursaut les auditeurs assoupis et font vibrer les bobèches du lustre, non ; c'est la parole placide du docteur rassis, dictant son ordonnance en termes nets, précis, *ne varietur*, en homme qui possède son sujet et ne veut pas être contredit.

M. Relhié explique, à peu près en ces termes la présence du comité sur les planches :

« Constitués en Comité permanent depuis les élections municipales dernières, nous avons cru de notre devoir, aujourd'hui, de vous convoquer et de vous demander, aux termes du plan d'organisation des deux honorables sénateurs du Lot, la nomination de 79 délégués communaux qui se joindront aux délégués des autres communes pour former le Comité départemental, chargé de désigner les candidats à la députation. »

L'auditoire écoute sans sourciller ce projet de vivisection du suffrage universel.

C'est à peine si lorsque l'orateur déclare qu'il est temps de débarrasser le département de ces affreux réactionnaires que le Lot envoie depuis si longtemps au Palais-Bourbon, quelques murmures approbateurs échappent au public presque complètement hypnotisé.

Et puis c'est tout. Le Docteur-Président peut faire désormais toutes les incisions possibles à l'amour-propre du peuple souverain, l'auditoire ne bouge plus ; la léthargie est complète.

« Pour vous éviter la peine de choisir vos délégués, nous les avons choisis nous-même, dit tout naïvement M. Relhié, les voici », et le citoyen Blanc, Gabriel, lit une litanie d'éminents concitoyens qui, au nombre de 79, vont suppléer à l'incapacité notoire des 3,640 électeurs de la commune de Cahors !!!

Et personne ne bronche, et le Président, traduisant ce silence significatif par une approbation *unanime*, passe outre, annonce la réunion des délégués pour le 12 juillet, au plus tard, et lève la séance, non sans avoir poussé un « Vive la République ! », qui se perd sans écho dans les frises.

Et voilà comme quoi, — en l'an de grâce 1885, après quinze années de cette bienheureuse République UNE et INDIVISIBLE que l'on vient si maladroitement de *diviser* en deux dans notre pays, — nous avons assisté, samedi, au théâtre de Cahors, à l'enterrement et à l'oraison funèbre du Suffrage universel, par des hommes se disant républicains, et « éprouvés » encore !

Entendu dans les couloirs, à la sortie :

UN CITOYEN

— Et c'est ainsi qu'on traite les citoyens ? Et vous appelez cela la liberté et la sincérité

du scrutin ? Vous voulez me dicter mon vote, vous ?

UN AUTRE CITOYEN

— Mais je sais ce que je veux, que diable, et mieux que vous, peut-être, tout délégué que vous soyez, je saurai composer et écrire moi-même mon Bulletin.

UN 3<sup>e</sup> CITOYEN

— Comment, vous voulez confisquer mes droits d'Electeur, et vous appelez cela de la discipline républicaine ?

— Dites donc de la comédie radicale.

REPORTER.

**Rosières.** Ont été proclamées rosières à la dernière séance du Conseil municipal :

M<sup>lles</sup> Marmiesse, Jeanne..... 22 voix.  
Didier, Anna..... 15 —

**La Lyre Cadurcienne** se fera entendre ce soir, mardi, sur les allées Fénélon de 8h. 1/2 à 9 h. 1/2.

**Infanticide.** — Une femme du nom de C... a été arrêtée à Vers, sous l'inculpation d'avoir fait disparaître son enfant nouveau-né.

Une enquête est ouverte.

Cette femme, interrogée, a répondu que l'enfant était mort-né et qu'elle avait jeté son corps dans la rivière.

**Concours de tir**

Un double concours de tir à la carabine et aux pigeons aura lieu à Saint-Germain le dimanche 14 juillet prochain, à l'occasion de la Fête nationale et au bénéfice des blessés du Tonkin. Cette fête patriotique sera présidée par M. le sous-préfet de Gourdon. Les notabilités politiques du département y assisteront.

Il sera distribué un grand nombre de prix, dont plusieurs d'une certaine valeur : trois fusils Lefauchaux, une garniture de cheminée (pendule et candelabre) montre, révolvers, etc., etc., avec diplômes.

Le programme très-étendu comprend, outre un brillant pavoisement, des feux d'artifice et un bal de nuit.

Le tir à la carabine commencera à neuf heures précises du matin et le tir aux pigeons à deux heures du soir. La distribution des prix aura lieu à quatre heures du soir.

La participation au tir à la carabine est fixée à 1 franc, et celle au tir aux pigeons à 3 francs.

Les listes de souscription seront closes le 12 juillet.

**Chemin de fer d'Orléans**

A l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet, la C<sup>ie</sup> du chemin de fer d'Orléans va mettre un train de plaisir à la disposition des populations des départements du Lot, du Lot-et-Garonne et de la Dordogne, pour leur permettre de se rendre à Paris.

**CE TRAIN PARTIRA :**

d'Agen le mardi 7 juillet à 2 h. 35 soir.
de Villeneuve-sur-Lot id. à 3 h. 2 —
de Lalbenque id. à 12 h. 9 —
de Cahors id. à 12 h. 55 —
de Creysse-Mouleyder id. à 2 h. 22 —
de Cazouls id. à 2 h. 00 —
de La Rivière-de-Mansac id. à 2 h. 2 —
de Soubie id. à 4 h. 7 —
de Ribérac id. à 3 h. 50 —
de Périgueux id. à 7 h. 42 —

Et des stations intermédiaires jusqu'à La Coquille inclusivement.

Les prix sont ainsi fixés :

D'Agen, Villeneuve-sur-Lot, Lalbenque, Cahors, Sauveterre et stations intermédiaires, à Paris, 2<sup>e</sup> classe 45 francs, 3<sup>e</sup> classe 32 francs.  
De Villefranche-de-Belvès, Creysse-Mouleyder, Cazouls, La Rivière-de-Mansac, Soubie, Ribérac, Périgueux, La Coquille et stations intermédiaires, à Paris, 2<sup>e</sup> classe 36 francs, 3<sup>e</sup> classe 25 francs.  
(Aller et Retour compris).

Au retour, le départ de Paris aura lieu le vendredi 17 Juillet, à midi 35.

**Victor Hugo.** — Œuvres complètes, édition définitive Hetzel-Quantin *ne varietur*, comprenant 46 volumes in-8<sup>o</sup>. Prix : 345 fr., payables 15 fr. par mois. — Librairie A. Pilon, A. LE VASSEUR, successeur, 33, rue de Fleurus, Paris.

Les Agents thérapeutiques les plus actifs et d'une valeur incontestable, comme le **Fer** et le **Quinquina Bravais**, font partie de l'hygiène courante et relèvent les tempéraments les plus affaiblis, destinés infailliblement à l'anémie.

Étude de M<sup>e</sup> MAZIÈRES, avoué à Cahors, rue du Portail-Alban, n<sup>o</sup> 10.

**VENTE**

SUR

**Saisie immobilière**

Fixée au samedi premier août mil huit cent quatre-vingt-cinq, à midi précis, au palais de justice de Cahors, audience des criées.

Suivant procès-verbal de M<sup>e</sup> Fraysse, huissier à Luzech, en date des sept et huit mai mil huit cent quatre-vingt-cinq, en forme, dénoncé et transcrit ainsi que l'exploit de dénonciation, au bureau des hypothèques de Cahors le onze mai dernier, volume 99, numéros 4 et 5, il a été procédé à la requête de M. Henri Pagès, boucher, domicilié à Castelfrac, ayant constitué M<sup>e</sup> Mazières pour son avoué près le tribunal civil de Cahors, sur la tête et au préjudice de M. Jean Alagnou et Alexandrine Foulquié, mariés, domiciliés ensemble à Castelfrac, pris solidairement, à la saisie réelle des biens ci-après désignés.

Le cahier des charges dressé pour parvenir à la vente de ces biens a été déposé au greffe du tribunal civil de Cahors, pour être tenu à la disposition du public et a été publié, conformément à la loi, à l'audience du vingt-sept juin courant, le tribunal donnant acte de la publication du cahier des charges, a fixé l'adjudication au samedi premier août prochain.

**1<sup>o</sup> Biens saisis à vendre situés dans la commune de Castelfrac.**

1<sup>o</sup> Une maison et sol de maison formant les numéros 800 P et 800 P, section A du plan cadastral de la commune de Castelfrac, le sol d'une contenance de vingt-sept centiares environ, première classe et la maison sixième classe, imposée au revenu net de douze francs ; cette maison est confrontée par M. Maurel, Capmas et rue publique, un rez-de-chaussée formant cave, de sur la voie publique on y entre par une porte à deux ouvrants, fermant à clef, il faut observer que l'ouvrant à gauche de cette porte est bâti en pierre jusqu'à moitié de sa hauteur et forme pour ainsi dire une étable, on y remarque à côté une étable à cochons qui se trouve sous l'escalier, il y a une porte démontée à côté.

Pour arriver au premier étage il y a une porte d'entrée sur la rue fermant bien à un ouvrant, et après avoir franchi quinze marches d'escalier en pierre on arrive à la porte d'entrée à un ouvrant. Sur la rue publique il y a une grande croisée vitrée à deux ouvrants et deux contrevents et au-dessus formant saillie, au-dessus de la toiture une ouverture grand loutet d'environ quatre-vingt centimètres de haut sur quarante de large donnant jour au grenier ; au levant, donnant sur le jardin Capmas, existe une autre croisée vitrée, à un seul ouvrant et un seul contrevent. On y remarque un évier, un canon de cheminée et elle est couverte en toiles crochettées, bâtie en pierre, chaux et sable ;

2<sup>o</sup> Un jardin sis à Castelfrac, formant le numéro 803, section A dudit plan, de contenance environ six ares soixante-dix centiares, première classe sur ce jardin est établie une grande dite buanderie d'environ huit mètres de long sur cinq de large ; il y a une porte au nord où on entre de sur la voie publique et une petite ouverture pour donner jour au couchant, elle est recouverte en tuiles creuses ;

3<sup>o</sup> Une terre au Causse Blanc, formant le numéro 362 P section B dudit plan, de contenance environ un are quatre-vingt-quinze centiares, cinquième classe ;

4<sup>o</sup> Un bâtiment rural et patus au même lieu, formant le numéro 363 P, section B dudit plan, de contenance environ un are quarante-cinq centiares, première classe. Sur cette parcelle existe une grange qui a été partagée avec son frère où se trouve une porte d'entrée, convertie en tuiles creuses, et à côté il y a de plus deux étables couvertes en pierres plates, ayant chacune une porte ;

5<sup>o</sup> Une vigne partie arrachée, sise au même lieu, formant le numéro 364 P, section B dudit plan de contenance environ un hectare vingt-six ares quatre-vingt-quinze centiares, troisième, quatrième et cinquième classes.

6<sup>o</sup> Une terre sise au même lieu, formant le numéro 365 P, section B dudit plan de contenance environ vingt-sept ares quarante centiares, quatrième classe ;

7<sup>o</sup> Une vigne sise aux Clauziments, formant le numéro 496, section B dudit plan de contenance environ dix ares vingt centiares, cinquième classe ;

8<sup>o</sup> Un bois sis au même lieu, formant le numéro 497 P, section B dudit plan cadastral de contenance environ cinquante-un ares quatre-vingt centiares, troisième classe.

9<sup>o</sup> Une terre à la Courrège, formant le numéro 606 P, section B dudit plan, de contenance environ huit ares cinquante-cinq centiares, quatrième et cinquième classes ;

10<sup>o</sup> Une vigne sise au même lieu, formant le numéro 607 P, section B dudit plan de contenance environ neuf ares trente-cinq centiares, quatrième et cinquième classes ;

11<sup>o</sup> Une pâture sise à Combe de Lherm, formant le numéro 591 section B dudit plan, de contenance environ deux hectares cinq ares soixante dix centiares, troisième classe.

Tous les immeubles ci-dessus sont situés dans la commune de Castelfrac.

**2<sup>o</sup> Bien saisi à vendre situé dans la commune des Junies et lieu dit Suqual.**

1<sup>o</sup> Une vigne sise au Suqual, partie en terre, formant le numéro 1152, section C du plan cadastral de la commune des Junies, de contenance environ un hectare vingt-trois ares quarante centiares, deuxième, troisième et quatrième classes, imposée au revenu net de vingt francs soixante-quatorze centimes.

L'immeuble ci-dessus est situé dans la commune des Junies et lieu dit Suqual.

**3<sup>o</sup> Bien saisi à vendre situé dans la commune de Labastide-du-Vert.**

1<sup>o</sup> Une vigne sise au Pech de Baget, formant le numéro 684, section D du plan cadastral de Labastide-du-Vert, de contenance environ un hectare onze ares, troisième classe.

L'immeuble ci-dessus est situé dans la commune de Labastide-du-Vert, canton de Catus arrondissement de Cahors (Lot).

Tous les immeubles ci-dessus sont jadis et exploités par ledit M. Jean Alagnou et Alexandrine Foulquié, mariés.

Observation : A suite d'un dire au cahier des charges et par jugement du vingt-sept juin mil huit cent quatre-vingt-cinq, le tribunal a décidé que la maison et sol situés à Castelfrac, figurant sous le numéro 1 du présent placard, étaient à tort, dans la saisie et dans le cahier des charges, portés sous les numéros matriciels 800 P, 800 P, tandis que réellement ils forment le numéro 910.

Les biens ci-dessus seront vendus en un seul lot, sur la mise à prix de dix francs en sus des charges, ci..... 10 fr.

Nota. — Il est en outre déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour cause d'hypothèques légales, qu'ils devront la requérir avant la transcription du jugement d'adjudication, sous peine de déchéance.

Pour extrait certifié conforme, Cahors, le vingt-neuf juin mil huit cent quatre-vingt-cinq,

L'avoué poursuivant,  
MAZIÈRES.

Enregistré à Cahors, le ..... juillet mil huit cent quatre-vingt-cinq, F<sup>o</sup> C<sup>o</sup> reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DALAT, receveur.

**GRANDE CHARTREUSE**

Une bouteille *Véritable Liqueur Grande-Chartreuse*, garantie du couvent, L. GARNIER, est offerte en cadeau à tous les consommateurs du **CHOCOLAT DU PRINTEMPS (2 fr. et 2 fr. 25)** et du **CHOCOLAT BIJOU (2 fr. 50)** de la maison DALBANNE, de Lyon, sans rivale pour la finesse exquise de ses chocolats. VENTE EN GROS : Chez MM. L. ROUTEIX et MAZEAU, denrées coloniales, droguerie et confiserie à Périgueux. — En détail chez tous les bons Epiciers et Confiseurs.

**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée par décret en 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris,

**AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS :**

Agen. — Aix. — Alais. — Albi. — Alençon. — Amiens. — Angers. — Angoulême. — Ancey. — Annonay. — Apt. — Arles. — Arras. — Auch. — Aurillac. — Auxerre. — Avignon. — Bar-le-Duc. — Bayonne. — Beauvais. — Belfort. — Besançon. — Béziers. — Blois. — Bordeaux. — Boulogne sur-Mer. — Bourges. — Brest. — Brive. — Caen. — Cahors. — Cambrai. — Carcassonne. — Carpentras. — Castres. — Celles. — Châlon-sur-Saône. — Châlons-sur-Marne. — Chartres. — Châteauroux. — Chaumont. — Cherbourg. — Clermont-Ferrand. — Dax. — Dieppe. — Dijon. — Douai. — Dreux. — Dunkerque. — Elbeuf. — Epervan. — Epinal. — Fontainebleau. — Gaillac. — Grenoble. — Havre (le). — Honfleur. — La Rochelle. — Laval. — Lille. — Limoges. — Lisieux. — Lodève. — Lorient. — Lyon. — Mâcon. — Mans (le). — Marmande. — Marseille. — Montauban. — Montereau. — Montluçon. — Montpellier. — Moulins. — Nancy. — Nantes. — Narbonne. — Nevers. — Nice. — Nîmes. — Niort. — Orléans. — Pau. — Périgueux. — Perpignan. — Poitiers. — Puy (le). — Reims. — Rennes. — Rive-de-Gier. — Roanne. — Rodez. — Roubaix. — Rouen. — Saint-Brieuc. — Saint-Etienne. — Saint-Germain-en-Laye. — Saint-Lô. — Saint-Malo. — Saint-Quentin. — Saumur. — Sedan. — Sens. — Tarbes. — Thiers. — Toulon. — Toulouse. — Troyes. — Valence. — Valenciennes. — Versailles. — Vichy.

AGENCE DE LONDRES : 38, Lombard-Street, E. C

**AGENCES DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

ALSACIENNE DE BANQUE

Colmar. — Guedwilles. — Metz.

Mulhouse. — Strasbourg.

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec coupons semestriels. — Ordres de Bourse, — Paiement et Escompte de Coupons. (Paiement sans frais des coupons des C<sup>ies</sup> de l'Ouest et de l'Est, Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres. (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres, — Envois de Fonds. (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissement et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Estres. — Compte sur garantie de Titres. — Assurances (Vie, Incendie, Accidents). — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc.

**400 Fr. avec 150 Fr.**  
dans trois mois par des achats de rentes françaises. — Demander le circulaire au Journal L'INFORMATION, 14, RUE DU HELDER, PARIS

# TARIF des Imprimés Électoraux

## à l'Imprimerie du Journal du Lot

CIRCULAIRES le 1,000. . . . . 6 fr. 75  
 BULLETINS DE VOTE le 1,000. . . . . 1 fr. 70

### ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'on trouvera chez elle la célèbre marque :

#### RHUM DES PLANTATIONS SAINT-JAMES

Les Plantations Saint-James sont situées sur les mornes réputés les plus fertiles des Antilles. Grâce à leur admirable exposition, les cannes à sucre de ces Plantations donnent à la distillation des Rhums exceptionnels. Cette marque cotée la première dans les pays d'origine est répandue dans le monde entier. Elle est expédiée exclusivement en bouteilles de forme carrée. Cette forme de bouteille est la propriété exclusive des Plantations Saint-James, pour l'embouteillage du Rhum.

Elle est mise en vente à l'Épicerie Parisienne, aux prix de :

Le litre . . . . . 5 fr. 25.  
 La bouteille . . . . . 4 fr. 50.  
 Le demi litre . . . . . 2 fr. 90.

### MAISON DES 100,000 PALETOTS

### ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

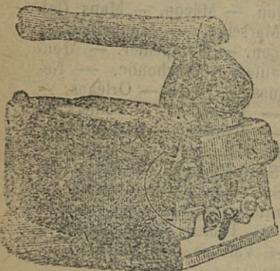
#### CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).



#### NOUVEAU FER

A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL  
 INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :

**Économie, Propreté, Salubrité.**

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**

16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosse, imperméable à l'eau.

### BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Epruvettes, Pèse liqueurs.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décamètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

DRAPERIES  
 FRANÇAISE ET ANGLAISE.

COSTUMES  
 civils et militaires.

### ANCIAUME

Marchand Tailleur, 9, rue du Lycée, CAHORS.

FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE NORMALE.

SPÉCIALITÉ  
 D'UNIFORMES  
 pour administrations.  
 LIVRÉES.

Par ma dernière circulaire, j'eus l'avantage de vous annoncer que je venais de transférer mes magasins et ateliers 9, rue du Lycée, Cahors.

La nombreuse clientèle toujours croissante, qui a bien voulu continuer à m'honorer de sa confiance, m'engage à donner une plus grande extension à mon commerce.

Je peux vous offrir une collection des plus variées en draperies française et anglaise haute nouveauté, défiant toute concurrence comme prix.

Car, n'ayant pas à ma charge, comme bien d'autres maisons, de grands frais généraux tels que frais de coupeurs et autres, il m'est permis, opérant par moi-même, de livrer à 30 0/0 au-dessous de leurs prix.

Je m'engage à livrer le vêtement complet depuis 32 francs, et à 90 francs le costume vendu partout 120 fr.

Le voyage de Paris que je renouvelle à chaque saison, me permet d'être toujours au courant des dernières modes. Dans l'espoir de recevoir votre visite, je vous prie d'agréer M..., mes sincères salutations.

ANCIAUME,

Ancien membre, Professeur de Coupe de la Chambre Syndicale des Ouvriers tailleurs de Paris.

#### ON DEMANDE

Un Domestique, sachant conduire deux chevaux. S'adresser immédiatement à Monsieur ANDRÉ, à la Gibertie, commune de Lagardelle (Lot).

#### BONNE OCCASION

A vendre un Attelage, chevaux anglo-normands, taille 1 mètre 70. S'adresser à M. DELTIL, vétérinaire à Puy-l'Évêque (Lot.)

#### ON DEMANDE

représentant sérieux pour visiter les marchands épiciers. Ecrire maison Jules Buche, Bordeaux en donnant référence.

#### GUÉRISON CERTAINE et RADICALE DE TOUTES LES Affections de la Peau



DARTRES, ECZÉMAS, Psoriasis, Acné, etc., des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LENORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (1, rue St-Léon, à MELUN S.-et-M.) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

Le propriétaire-gérant, Layton.

Vinaigres de l'Étoile de qualité supérieure rouges et blancs

### COUSTILLAS Jeune

Rue de Bordeaux — PÉRIGUEUX

M

J'ai l'avantage de vous offrir mon VINAIGRE DE L'ÉTOILE de qualité extra afin que cette sorte ne soit pas confondue avec les Vinaigres inférieurs et défectueux qui sont journellement offerts. J'ai déposé au Tribunal de commerce cette marque qui est ma seule propriété, mes clients seront ainsi assurés de recevoir toujours la même qualité.

Attendant d'être favorisé de vos ordres. Agréés, M, mes saluts sincères,

COUSTILLAS Jeune.

#### PRIX-COURANT & CONDITIONS DE VENTE

VINAIGRE SUPÉRIEUR de l'Étoile rouge ou blanc, l'hectolitre. . . . . 30<sup>F</sup>

Franco de port gare de l'acheteur

Je paie les droits de 5 centimes par litre en sus et les ajoute à la facture, je reprends les fûts pour le prix coté.

Il est ajouté gratis à chaque expédition Vinaigre un très joli tableau indiquant le dépôt de ce produit, ce qui facilite beaucoup la Vente.

LA MAISON ACCEPTE DES REPRESENTANTS SÉRIEUX ET ACTIFS

### A LOUER

L'ancienne auberge Carayon, située à Cahors, faubourg St-Georges.

VASTES ÉCURIES ET REMISES.

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

CHEMISES

sur mesure pour

HOMMES

## AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

### N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.

COSTUMES

sur mesure pour

HOMMES